

Commune de

89200 – SERMIZELLES



D.I.C.R.I.M

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

La sécurité des habitants de SERMIZELLES est l'une des préoccupations majeures de l'équipe municipale et de moi-même.

A cette fin, et conformément à la réglementation en vigueur, le présent document vous informe des risques majeurs identifiés et cartographiés à ce jour sur la commune, ainsi que les consignes de sécurité à connaître en cas d'événement. Il mentionne également les actions menées afin de réduire au mieux les conséquences de ces risques.

Je vous demande de lire attentivement ce document, et de le conserver précieusement.

Ce DICRIM ne doit pas faire oublier les autres risques, notamment ceux liés à la météorologie pour lequel nous sommes régulièrement alertés par les services de l'état.

En complément de ce travail d'information, la commune a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) ayant pour objectif l'organisation, au niveau communal, des secours en cas d'événement

Afin que nous puissions continuer à vivre ensemble en toute sécurité, je vous souhaite une bonne lecture, en espérant ne jamais avoir à mettre en pratique ce document.

Le Maire

Franck Moinard

SOMMAIRE

L'ALERTE.....p.3

RISQUES MAJEURS.....p.3

ACCIDENTS DE TRANSPORT DE MATIERES DANGEREUSES.....P.3

RISQUES NUCLEAIRES.....P.4

RISQUES CLIMATIQUES-CANICULE.....P.4

 ORAGES VIOLENTS ET TEMPETES.....P.5

 NEIGE ET VERGLAS.....P.5

INCENDIE.....P.6

CRUES ET INONDATIONS.....P.7

RUPTURE DU BARRAGE DE CHAUMECON.....P.7

PANDEMIE GRIPPALE.....P.8

Les fiches ci-après pour chaque type de risque précisent un certain nombre de mesures à prendre et de consignes de sécurité à appliquer.

L'ALERTE

Selon le risque avéré, la population serait alertée par un ou plusieurs des moyens suivants :

- messages diffusés par la Mairie, les Pompiers, la Préfecture ou autres services de surveillance
- mégaphone
- sirène communale
- appels téléphoniques
- en cas de crue de la Cure : notamment auprès des riverains Grande Rue côté numéros impairs, Rue du Lavoir, scierie
- en cas de rupture de barrage : évacuation des habitants de la zone submergée en direction des points hauts
- messages diffusés par les médias (radios et éventuellement TV)

RISQUES MAJEURS

Accident transport matières dangereuses

Un accident de véhicule transportant des matières dangereuses sur la RD 606 peut provoquer une pollution de l'air et de l'eau.

Conduite à tenir par la population

En cas de pollution de l'air

- ↳ Rejoindre le bâtiment le plus proche.
- ↳ Fermer toutes les ouvertures.
- ↳ Ne pas fumer.
- ↳ Éviter de téléphoner.
- ↳ Ne pas aller chercher les enfants à l'école.
- ↳ Arrêter ventilation, chauffage, climatisation.
- ↳ En cas de pollution, respirer au travers d'un linge mouillé.
- ↳ Ne sortir qu'à l'annonce de la fin d'alerte.
- ↳ Écouter la radio

Risques nucléaires

Trois centrales nucléaires (Dampierre en Burly, Belleville sur Loire, Nogent sur Seine) se situent à l'ouest et au nord de Sermizelles dans un rayon inférieur à 200 kms. Un nuage provoqué par un accident nucléaire se déplacerait en principe en direction du sud de l'Yonne en tenant compte des vents dominants.

Sirène communale : 3 cycles successifs d'une durée de 1 minute et 41 secondes séparés par un silence de 5 secondes

Conduite à tenir par la population

- ↳ Rester confiné chez soi.
- ↳ Si vous craignez d'avoir été exposé à des poussières radioactives, débarrassez-vous de tous vos vêtements avant d'entrer dans le lieu clos et douchez-vous.
- ↳ Fermer toutes les ouvertures.
- ↳ Ne pas fumer.
- ↳ Éviter de téléphoner.
- ↳ Ne pas aller chercher les enfants à l'école
- ↳ Arrêter ventilation, chauffage, climatisation.
- ↳ En cas de pollution, respirer au travers d'un linge mouillé.
- ↳ Prévoir une réserve d'eau et un poste de radio.
- ↳ Ne sortir qu'à l'annonce de la fin d'alerte.
- ↳ Écouter la radio

Risques climatiques – canicule

La chaleur excessive met en danger les personnes âgées et celles ayant une condition physique affaiblie.

Conduite à tenir pour la population

- ↳ Passer au moins 3h par jour dans un endroit frais.
- ↳ Se rafraîchir, se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- ↳ Boire fréquemment et abondamment même sans soif.
- ↳ Eviter de sortir surtout aux heures les plus chaudes.
- ↳ Prendre des nouvelles de vos voisins surtout s'ils vivent seuls et sont âgés.
- ↳ Ecouter la radio

Risques climatiques – orages violents et tempêtes

Orages, fortes précipitations, vents violents, tempêtes peuvent provoquer des conséquences graves sur les personnes et/ou sur les biens.

Conduite à tenir par la population

- ↳ Surveiller les conditions météorologiques
- ↳ S'assurer que les constructions « fragiles » et/ou « non permanentes » ne présentent pas de danger.
- ↳ En prévision, pensez au bon entretien de vos arbres.
- ↳ Limiter voire éviter vos déplacements.
- ↳ Ne pas vous engager sur une voie ou une zone inondée.
- ↳ Respecter les déviations mises en place.
- ↳ Suivre les conseils des autorités.
- ↳ Eviter l'utilisation du téléphone et des appareils électriques.
- ↳ Débrancher les appareils électriques non utilisés et câble d'antenne de TV.
- ↳ Ne pas vous abriter sous les arbres.
- ↳ Mettre à l'abri les objets sensibles au vent.
- ↳ Attention aux obstacles sur les voies et aux chutes de branches ou d'objets.
- ↳ Ranger ou fixer les objets susceptibles d'être emportés.
- ↳ N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol.
- ↳ Ecouter la radio.

Risques climatiques – neige et verglas

Les risques sont de deux ordres :

Les effets mécaniques (manque d'eau, éclatement des conduites, chutes.....)

Les effets thermiques (gelures, hypothermie,.....)

Conduite à tenir par la population

- ↳ Surveiller les conditions météorologiques et écouter la radio
- ↳ S'assurer que les constructions « fragiles » et/ou « non permanentes » ne présentent pas de danger.
- ↳ En prévision, pensez au bon entretien de vos arbres
- ↳ Déneiger si nécessaire devant vos domiciles. Limiter voire éviter vos déplacements. Sinon, utiliser des équipements spéciaux et respecter les déviations mises en place.
- ↳ Suivre les conseils des autorités.
- ↳ Ne pas vous abriter sous les arbres.
- ↳ Attention aux obstacles sur les voies et aux chutes de branches ou d'objets.
- ↳ N'intervenir en aucun cas sur les toitures et ne pas toucher aux fils électriques tombés au sol.
- ↳ Faire attention aux émanations de gaz toxiques des cuisinières et poèles à bois/charbon.

Incendie

Les incendies peuvent être déclenchés soit par l'intervention de l'homme (accidentel ou volontaire), soit de manière naturelle (foudre, chaleur, sécheresse)

Conduite à tenir par la population

Proche du sinistre

- ↳ Abriter ou isoler les réservoirs de gaz s'ils sont mobiles afin d'éviter tout risque d'explosion;
- ↳ Fermer les portes et les volets afin d'éviter la propagation de l'incendie dans la maison ;
- ↳ Abriter ou isoler les véhicules ;
- ↳ Calfeutrer les baies et bouches d'aération afin d'éviter la pénétration des flammes et fumées;
- ↳ N'évacuer les lieux que sur décision des Sapeurs-pompiers afin de choisir le moment opportun.

Si le sinistre vous surprend

- ↳ Donner l'alerte.
- ↳ Evacuer la zone en restant le plus calme possible.
- ↳ Rechercher un écran de protection ou une zone dépourvue de végétation.
- ↳ En véhicule, rechercher un espace dégagé et rester à l'intérieur car l'habitacle protège au moment du passage des flammes.

Après le sinistre.

- ↳ Éteindre les foyers résiduels.
- ↳ Ne pas sortir sans se protéger par une tenue adaptée.
- ↳ Inspecter la maison soigneusement.
- ↳ Arroser les parties encore fumantes et la végétation alentour.
- ↳ Venir en aide aux voisins.
- ↳ Ecouter la radio

Crues et inondations

La commune de Sermizelles est concernée par le Plan de Prévention des Risques d'Inondations (PPRI) de la vallée de la Cure. De nombreuses habitations sont situées au bord de la rivière, et par conséquent sont souvent touchées par des crues de plus ou moins grande importance.

Conséquences prévisibles

En fonction de l'intensité de la crue:

- ↳ Inondations de caves qui peuvent entraîner la destruction de matériel, mais aussi risque de pollution par le fuel domestique stocké dans des cuves non arrimées au sol.
- ↳ Risque de noyades d'animaux parqués dans des champs au bord de la rivière.
- ↳ Destruction de matériel et arrêt d'activité de la scierie située entre les deux bras de la rivière.

Conduite à tenir par la population

- ↳ Surélever les meubles, amarrer les cuves
- ↳ Mettre les produits toxiques, les véhicules à l'abri de la montée
- ↳ Couper le gaz, l'électricité
- ↳ Fermer les portes, aérations, soupiraux, fenêtres
- ↳ Ne pas téléphoner
- ↳ Se préparer à être évacué (se munir de médicaments, pièces d'identité, couvertures)
- ↳ Écouter la radio

Rupture du barrage de chaumeçon

Le barrage de Chaumeçon est construit sur la rivière "le Chalaux", cette rivière étant elle-même affluent de la rivière Cure qui traverse le village de Sermizelles.

Les barrages de Crescent et de Malassis, situés en aval à respectivement 11 et 26 km s'effacent totalement et instantanément dès qu'ils sont atteints par l'onde.

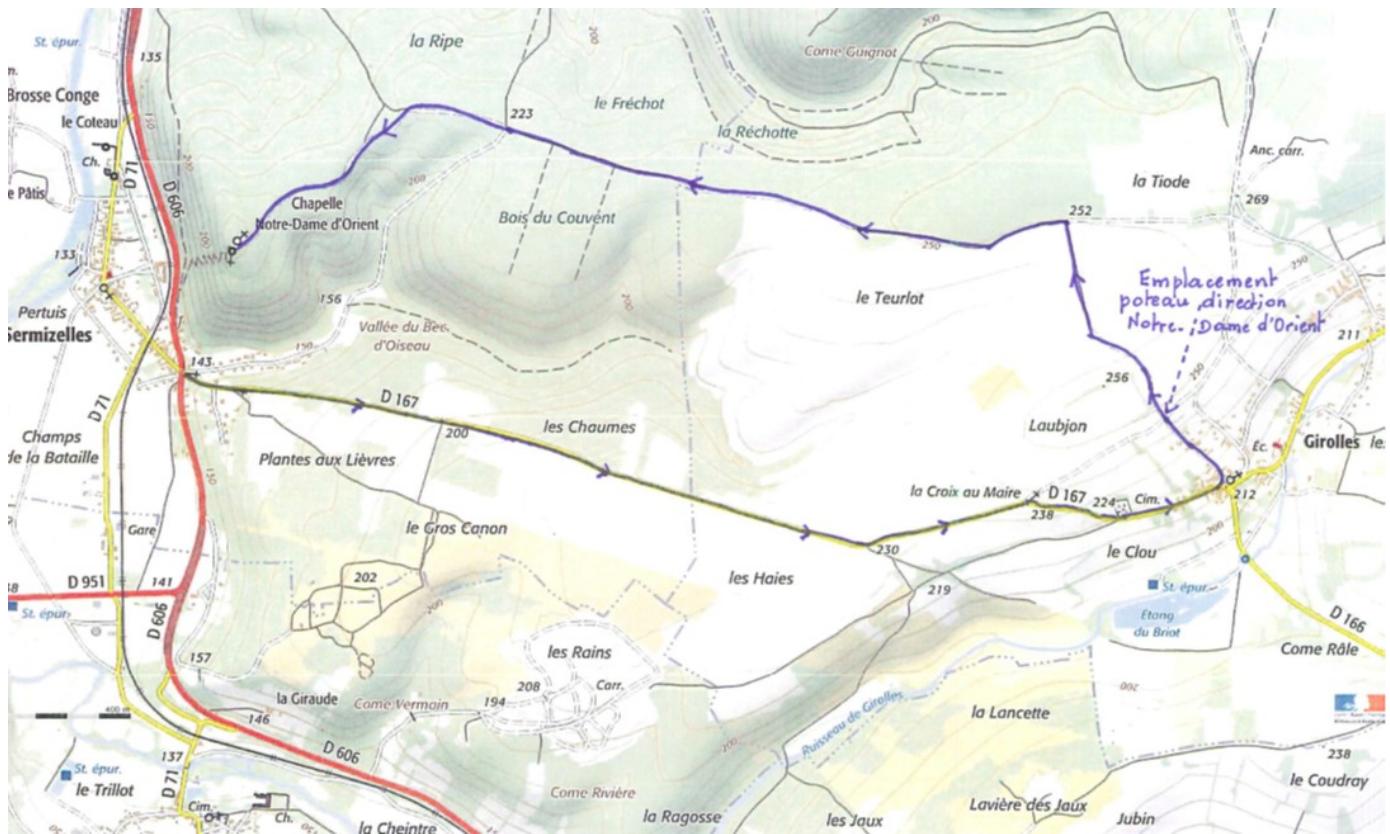
Sermizelles se situe à 42 km en aval du barrage de Chaumeçon. La rupture totale et immédiate du barrage provoquerait une onde de submersion dont les caractéristiques seraient pour Sermizelles:

Temps d'arrivée de l'onde : 1h 30mn

Hauteur d'eau maximale : 10m

Conduite à tenir par la population

- ↳ Couper le gaz, l'électricité.
- ↳ Regagner les points hauts : Evacuation immédiate des habitants de la zone submergée en direction de l'est de la RD.606 (ex RN6) vers Notre Dame d'Orient.
- ↳ Ecouter la radio



Pandémie grippale

La menace d'une pandémie grippale, c'est-à-dire d'une épidémie de grande ampleur, est liée à l'apparition éventuelle d'un virus nouveau de la grippe hautement pathogène contre lequel la population mondiale ne présenterait pas d'immunité (non couvert par les vaccins actuels). Elle peut se déclencher en cas de mutation du virus de l'influenza aviaire.

Des informations seraient diffusées si nécessaire par l'intermédiaire de la mairie.

Selon les phases de la progression de l'épidémie qui vous seront communiquées en temps utile par la mairie, la conduite à tenir sera la suivante :

PHASES 1 ET 2

- ↳ Isoler les oiseaux malades ou morts, et en informer la mairie.
- ↳ Se laver les mains et les bottes en sortant de la basse-cour.
- ↳ Informer la Mairie de tout évènement qui semble anormal.
- ↳ Ecouter la radio

PHASES 3, 4 ET 5

- ↳ Eviter tout contact avec des oiseaux sauvages (empêcher l'accès aux mares).
- ↳ Maintenir les volailles sous abri.

- ↳ Nourrir et abreuver les animaux à l'intérieur d'un bâtiment.
- ↳ Ne pas laisser rentrer des personnes extérieures dans votre basse-cour.
- ↳ N'introduire dans votre basse-cour que des volailles ou des poussins en bonne santé.
- ↳ Ecouter la radio

PHASE 6

- ↳ Respecter strictement les consignes données par les autorités.
- ↳ Rester au domicile, limiter les déplacements.
- ↳ Privilégier les contacts téléphoniques et par Internet.
- ↳ Écouter la radio

